

Pour diffusion
Le 31 août 2009

numéro 09-199

Augmentation de la rémunération versée aux familles d'accueil yukonnaises

WHITEHORSE – À partir du 1^{er} octobre, et pour la première fois en 12 ans, la rémunération versée aux familles d'accueil du Yukon sera augmentée de 17 pour cent, a annoncé aujourd'hui M. Glenn Hart, ministre de la Santé et des Affaires sociales.

« Les parents d'accueil du Yukon font partie intégrante de notre système de protection de l'enfance et le service qu'ils fournissent aux jeunes en foyer d'accueil est essentiel. Nous reconnaissons le dévouement dont font preuve les parents d'accueil ainsi que la somme de temps et d'énergie que leur tâche requiert », a souligné M. Hart.

Le ministre a précisé que le coût de la vie et les coûts associés à la prise en charge d'enfants en foyer d'accueil ont augmenté de manière importante depuis 1997. « Je suis heureux que nous soyons aujourd'hui en mesure de verser aux parents d'accueil une rémunération meilleure et qui reflète mieux la situation actuelle », a ajouté le ministre.

En plus de cette augmentation de 17 pour cent, l'allocation versée aux familles d'accueil sera aussi indexée en fonction de l'indice des prix à la consommation à compter de 2010. Une rémunération de base est versée directement aux parents d'accueil qui sont prêts à offrir un foyer à des enfants. Cette rémunération aide à couvrir le coût des besoins de base des enfants, notamment l'hébergement, la nourriture, les vêtements, les imprévus et certaines dépenses liées aux loisirs.

« La Yukon Foster Parents Association accueille avec satisfaction la nouvelle selon laquelle le gouvernement du Yukon a décidé d'augmenter de manière importante l'allocation de base versée pour la prise en charge des enfants en foyer d'accueil », a déclaré M^{me} Tiana Zakus, présidente de l'association. « Les parents d'accueil font face à nombre de difficultés, mais le fait d'avoir du mal à boucler le budget familial pour répondre aux besoins des enfants pris en charge ne devrait pas être du nombre. »

M^{me} Zakus a indiqué que l'association avait, par le passé, exprimé le souhait que la rémunération soit indexée en fonction de l'indice des prix à la consommation. « Nous sommes très heureux de cette annonce. Nous sentons que notre tâche est valorisée et que nous ne sommes pas laissés pour compte », a-t-elle ajouté.

Le montant de l'allocation de base varie en fonction de la localité où réside la famille d'accueil. À compter du 1^{er} octobre, l'allocation de base pour une famille résidant à Whitehorse passera à 31,55 \$ par jour.

« Notre gouvernement avait promis de réévaluer le montant de la rémunération versée aux familles d'accueil, et nous remplissons aujourd'hui cette promesse », a fait valoir M. Hart. « Nous saluons la contribution importante qu'apportent les parents d'accueil bénévoles et nous sommes heureux de pouvoir garantir qu'ils disposeront des ressources suffisantes pour défrayer les besoins de base des enfants dont ils ont la charge. »

Pour de plus amples renseignements sur le service des familles d'accueil au Yukon, visiter le www.hss.gov.yk.ca/foster_care.

Renseignements :

Roxanne Vallevand
Communications
Conseil des ministres
867-633-7949
roxanne.vallevand@gov.yk.ca

Michelle Boleen
Communications
Santé et Affaires sociales
867-456-6145
michelle.boleen@gov.yk.ca